



Commune de Vérines

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 19

Conseillers présents : 17

Conseillers ayant pris part au vote : 18

Date de convocation : 23 février 2026

Le 23 février deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Vérines, sous la présidence de Madame Line MÉODE, Maire.

PRÉSENTS : Mme MÉODE – M. TALLEUX – Mme KREUTZER – M. DOMINÉ – Mme BAILLIEUL – M. BAREILLE – M. CRENN – M. DAVID – M. DELEUSE – Mme LE CORVIC – M. RINCHET-GIROLLET – Mme BOUGRAUD – M. BRISOU – M. LAURENT – M. RALLET – Mme LUGOL – Mme VAULOUP

ABSENTS EXCUSÉS : Mme BRODU (Pouvoir donné à Mme MÉODE) et Mme DANIEL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. TALLEUX

DCM-2026-03/09

RESTRUCTURATION DU SITE SCOLAIRE « LUCILE DESMOULINS » - PHASE 1 : ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1111-10 et L.2331-6,

Vu la décision DEC-2022-11/01 du 2 novembre 2022 autorisant la signature du marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet FRENESIS, mandataire du groupement,

Vu la décision DEC-2024-06/02 du 19 juin 2024 autorisant la signature du marché de travaux pour la « restructuration du site scolaire Lucile Desmoulins »,

Considérant l'actualisation des montants de l'opération après notification des lots afférents au marché de restructuration du site scolaire et du plan de financement afférent,

La Commune de Vérines a décidé de restructurer le site scolaire « Lucile Desmoulins ». Le site se compose d'une dizaine de bâtiments dont 8 dédiés au scolaire, qui ont été construits à différentes périodes allant de la fin du 19^e siècle (partie élémentaire) à 2007 (partie maternelle). Cet ensemble de bâtiments hétérogènes crée une organisation éclatée du site sans cohérence d'ensemble d'un point de vue fonctionnel et architectural.

A cela s'ajoutent des problématiques spatiales et techniques (notamment en matière de performance énergétique) liées au vieillissement des bâtiments.

L'un des principaux enjeux de la restructuration est de sortir d'une logique de travaux « au fil de l'eau » et de parvenir à une cohérence d'ensemble qui réponde aux problématiques et objectifs suivants :

- Adapter les locaux aux effectifs accueillis,
- Optimiser le fonctionnement du site scolaire,
- Améliorer la qualité et la performance énergétique du bâti.

Il convient d'actualiser le coût définitif ainsi que le plan de financement de l'opération.

A. PROJET DE RESTRUCTURATION

Le chantier se déroulera sur 24 mois et sera séquencé en 2 phases afin de permettre la continuité des enseignements sur le site :

- Phase 1 : création d'un bâtiment neuf en partie élémentaire, interventions mineures sur la salle des fêtes et réfection des espaces extérieurs,

- Phase 2 : réhabilitation des bâtiments existants (pôle administratif, restaurant scolaire et accueil périscolaire/CLSH et pôle maternelle) et installation d'une chaufferie bois.

La présente délibération concerne la phase 1 : « création d'un bâtiment neuf en partie élémentaire, interventions mineures sur la salle des fêtes et réfection des espaces extérieurs ».

Pôle élémentaire :

- Démolition des bâtiments existants,
- Création d'un bâtiment neuf en « U », d'une surface totale de plancher de 639 m², comprenant sur un niveau :
 - 7 classes,
 - 5 blocs sanitaires intérieurs,
 - 2 blocs sanitaires extérieurs,
 - Des locaux techniques et supports.
- Création d'auvents.

Espaces extérieurs :

- Réfection et aménagement des espaces extérieurs,
- Réfection des réseaux,
- Végétalisation de la cour.

Salle des fêtes :

- Création d'un auvent en bois massif,
- Création d'un placard technique (pour modification et reprise de l'électricité).

B. PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL DE LA PHASE 1

Les tableaux des dépenses et des recettes pour la phase 1 sont présentés ci-dessous :

Dépenses :

PHASE 1	€ HT
Bâtiment élémentaire – Tous lots	1 219 889
Salle des Fêtes – Tous lots	93 089
Aménagements extérieurs	339 534
Installation de panneaux photovoltaïques	64 231
Total travaux bâtiments et extérieurs	1 716 743
Honoraires – MOE	172 114
Études préalables	47 309
Acquisition foncière	25 920
Frais annexes	15 282
Total autres frais	260 625
Total	1 977 368

Recettes attendues :

PHASE 1 - GLOBAL	État	€ HT
Communauté d'Agglomération de La Rochelle		352 500
Fonds de concours aux équipements structurants	Obtenu	125 000
Fonds de concours « Enfance-Jeunesse »	Obtenu	200 000
Fonds de concours aux installations d'énergies renouvelables	Obtenu	27 500

Conseil départemental de Charente-Maritime		450 000
Fonds d'aide des locaux scolaires du 1 ^{er} degré	Obtenu	450 000
État		419 971
DETR/DSIL	Obtenu (2024) Obtenu (2025)	142 847 98 164
Fonds vert – Renaturation des villes et des villages	Obtenu	178 960
Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime		40 700
Aide à l'investissement en ALSH	Obtenu	40 700
Total financements publics		1 263 171
Autofinancement		714 197
Total		1 977 368

C. PLAN DE FINANCEMENT DE LA PHASE 1 PAR SOUS-OPÉRATION

▪ PHASE 1A – ÉLÉMENTAIRE + SALLE DES FETES

Cette sous-opération concerne les travaux effectués sur le pôle élémentaire et sur la salle des fêtes. Elle prévoit la réalisation des lots du marché de travaux « démolition – désamiantage », « gros œuvre », « menuiseries extérieures » et « ventilation, chauffage, plomberie, sanitaires » en intégralité.

Dépenses :

PHASE 1A – ELEMENTAIRE + SALLE DES FETES	€ HT
Bâtiment élémentaire – Tous lots	615 160
Salle des Fêtes – Tous lots	25 936
Total travaux bâtiments	641 096
Honoraires – MOE	67 418
Études préalables	18 531
Frais annexes	5 986
Total autres frais	91 935
Total	733 031

Recettes attendues :

PHASE 1A – ÉLÉMENTAIRE + SALLE DES FETES	État	€ HT
Communauté d'Agglomération de La Rochelle		181 193
Fonds de concours aux équipements structurants	Obtenu	63 034
Fonds de concours « Enfance-Jeunesse »	Obtenu	118 159
Conseil départemental de Charente-Maritime		218 214
Fonds d'aide des locaux scolaires du 1 ^{er} degré	Obtenu	218 214
État		142 847
DETR (au titre de l'exercice 2024)	Obtenu	142 847
Total financements publics		542 254
Autofinancement		190 777
Total		733 031

▪ **PHASE 1B – ÉLÉMENTAIRE + SALLE DES FETES**

Cette sous-opération concerne les travaux effectués sur le pôle élémentaire et sur la salle des fêtes. Elle prévoit la réalisation de l'ensemble des autres lots du marché de travaux, hors lot « voirie et réseaux divers ».

Dépenses :

PHASE 1B – ÉLÉMENTAIRE + SALLE DES FETES	€ HT
Bâtiment élémentaire – Tous lots	604 729
Salle des Fêtes – Tous lots	67 153
Total travaux bâtiments	671 882
Honoraires – MOE	70 656
Études préalables	19 421
Frais annexes	6 274
Total autres frais	96 350
Total	768 232

Recettes attendues :

PHASE 1B – ÉLÉMENTAIRE + SALLE DES FETES	État	€ HT
Communauté d'Agglomération de La Rochelle		73 022
Fonds de concours aux équipements structurants	Obtenu	61 966
Fonds de concours « Enfance-Jeunesse »	Obtenu	11 056
Conseil départemental de Charente-Maritime		228 693
Fonds d'aide des locaux scolaires du 1 ^{er} degré	Obtenu	228 693
État		98 164
DETR/DSIL (au titre de l'exercice 2025)	Obtenu	98 164
Total financements publics		399 879
Autofinancement		368 353
Total		768 232

▪ **PHASE 1C – AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**

Cette sous-opération concerne les travaux effectués au titre des aménagement extérieurs. Elle prévoit la réalisation du lot du marché de travaux « voirie et réseaux divers ».

Dépenses :

PHASE 1C – AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	€ HT
Aménagements extérieurs	339 534
Total travaux extérieurs	339 534
Honoraires – MOE	34 040
Études préalables	9 357
Acquisition foncière	25 920
Frais annexes	3 022
Total autres frais	72 340

Total	411 874
--------------	----------------

Recettes attendues :

PHASE 1C – AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	État	€ HT
Communauté d'Agglomération de La Rochelle		70 785
Fonds de concours « Enfance-Jeunesse »	Obtenu	70 785
Conseil départemental de Charente-Maritime		3 093
Fonds d'aide des locaux scolaires du 1 ^{er} degré	Obtenu	3 093
État		178 960
Fonds vert – Renaturation des villes et des villages	Obtenu	178 960
Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime		40 700
Aide à l'investissement en ALSH	Obtenu	40 700
Total financements publics		293 537
Autofinancement		118 336
Total		411 874

▪ **PHASE 1D – PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

Cette sous-opération concerne les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques en partie élémentaire.

Dépenses :

PHASE 1D – PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	€ HT
Équipements pour installation des panneaux	64 231
Total travaux	64 231
Total	64 231

Recettes attendues :

PHASE 1D – PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	État	€ HT
Communauté d'Agglomération de La Rochelle		27 500
Fonds de concours aux installations d'énergies renouvelables	Obtenu	27 500
Total financements publics		27 500
Autofinancement		36 731
Total		64 231

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité par :

Voix pour : 18

Voix contre : 0

Abstention : 0

- **Valide** le plan de financement prévisionnel de l'opération de restructuration du site scolaire « Lucile Desmoulins » - Phase 1,
- **Dit** que les subventions seront sollicitées sur la base du plan de financement,
- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Line MÉODE

Le Secrétaire de séance,
Pierre-Marie Talleux



Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Maire dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.